

ROYAUME DU MAROC  
-----  
OFFICE MAROCAIN DE LA PROPRIÉTÉ (19)  
INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE  
-----



المملكة المغربية  
-----  
المكتب المغربي  
للملكية الصناعية والتجارية  
-----

## (12) FASCICULE DE BREVET

(11) N° de publication : **MA 31480 B1** (51) Cl. internationale : **H02K 53/00**

(43) Date de publication :  
**01.07.2010**

---

(21) N° Dépôt :  
**31508**

(22) Date de Dépôt :  
**24.12.2008**

(71) Demandeur(s) :  
**EL AMRANI MOHAMED, BLOC 101, N°20 HAY MOUBARAKA, SIDI BERNOUSSI  
CASABLANCA (MA)**

(72) Inventeur(s) :  
**EL AMRANI MOHAMED**

---

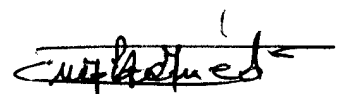
(54) Titre : **PRODUCTION DE L'ENERGIE ELECTRIQUE PAR UN CIRCUIT FERME**

(57) Abrégé : L'INVENTION CONCERNE LA PRODUCTION DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE PAR UN CIRCUIT FERMÉ À PARTIR DE L'AMÉLIORATION D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE. L'AMÉLIORATION DU GROUPE ÉLECTROGÈNE SE FAIT À TRAVERS LE REMPLACEMENT D'UN MOTEUR ESSENCE OU GASOIL PAR UN MOTEUR ÉLECTRIQUE QUI EST RELIÉ AU GÉNÉRATEUR PAR UN AXE COMPORTANT UNE POULIE ET UNE COURRIE, CES DERNIÈRES PERMETTENT LE FONCTIONNEMENT DU GÉNÉRATEUR À L'AIDE D'UN MOTEUR ESSENCE OU UN DÉMARREUR PLACÉ EN PARALLÈLE AU MOTEUR ÉLECTRIQUE.

### Abrégé

L'invention concerne la Production de l'énergie électrique par un circuit fermé à partir de l'amélioration d'un groupe électrogène.

L'amélioration du groupe électrogène se fait à travers le remplacement d'un moteur essence ou gasoil par un moteur électrique qui est relié au générateur par un axe comportant une poulie et une courroie, ces dernières permettent le fonctionnement du générateur à l'aide d'un moteur essence ou un démarreur placé en parallèle au moteur électrique.



## Description de l'invention

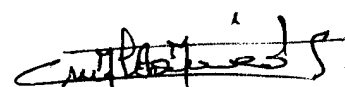
Le but de la présente invention est de développer un groupe électrogène pour la production de l'énergie électrique à fin de permettre aux utilisateurs la consommation de l'électricité sans coût.

En effet, cette invention intègre une solution écologique, respectueuse de l'environnement, et contribue au développement d'énergie propre, durable et sans méfaits de fonctionnement.

La présente invention se rapporte à la production de l'énergie électrique par un circuit fermé.

J'ai choisi deux procédés pour la production de l'énergie électrique. Le premier procédé concerne le démarrage du Générateur à l'aide d'un moteur d'essence ou gasoil.

Le démarrage du générateur (1) se fait à l'aide du moteur essence (3) qui fait tourner l'axe à l'aide de la poulie (4) et la courroie (5) situées entre le générateur et le moteur électrique. L'axe fait tourner le générateur qui produit de l'énergie électrique qui alimente, à son tour, le moteur électrique (2) à travers le câble électrique (7) reliant le moteur (2) au générateur (1) pour le faire démarrer.



En arrêtant le fonctionnement du moteur essence (3) après le démarrage du moteur électrique(2), ce dernier(2) continue à faire fonctionner le générateur dans un circuit fermé à partir du tableau électrique (6) qui alimente le moteur électrique(2) et assure le départ de l'énergie électrique (8) vers l'utilisation.

Ce procédé est décrit sur de la figure 1 ci-jointe.

Le deuxième procédé concerne le démarrage du Générateur à l'aide d'un démarreur .

Le démarrage du générateur (1) se fait à l'aide du démarreur (3), d'une batterie (5) et d'un contacteur de démarrage (6). Le démarreur fait tourner l'axe comprenant l'engrenage (4) situé entre le générateur (1) et le moteur électrique(2). L'axe fait tourner le générateur qui produit de l'énergie électrique qui alimente, à son tour, le moteur électrique (2) à travers le câble électrique (8) pour le faire démarrer.

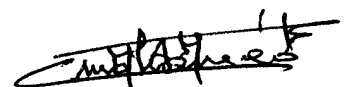
Le moteur électrique (2) continue à faire fonctionner le générateur (1) dans un circuit fermé à partir du tableau électrique (7) qui alimente le moteur électrique (2) et assure le départ de l'énergie électrique (9) vers l'utilisation.

Ce procédé est décrit sur de la figure 2 ci-jointe.

*[Signature]*

## Revendications

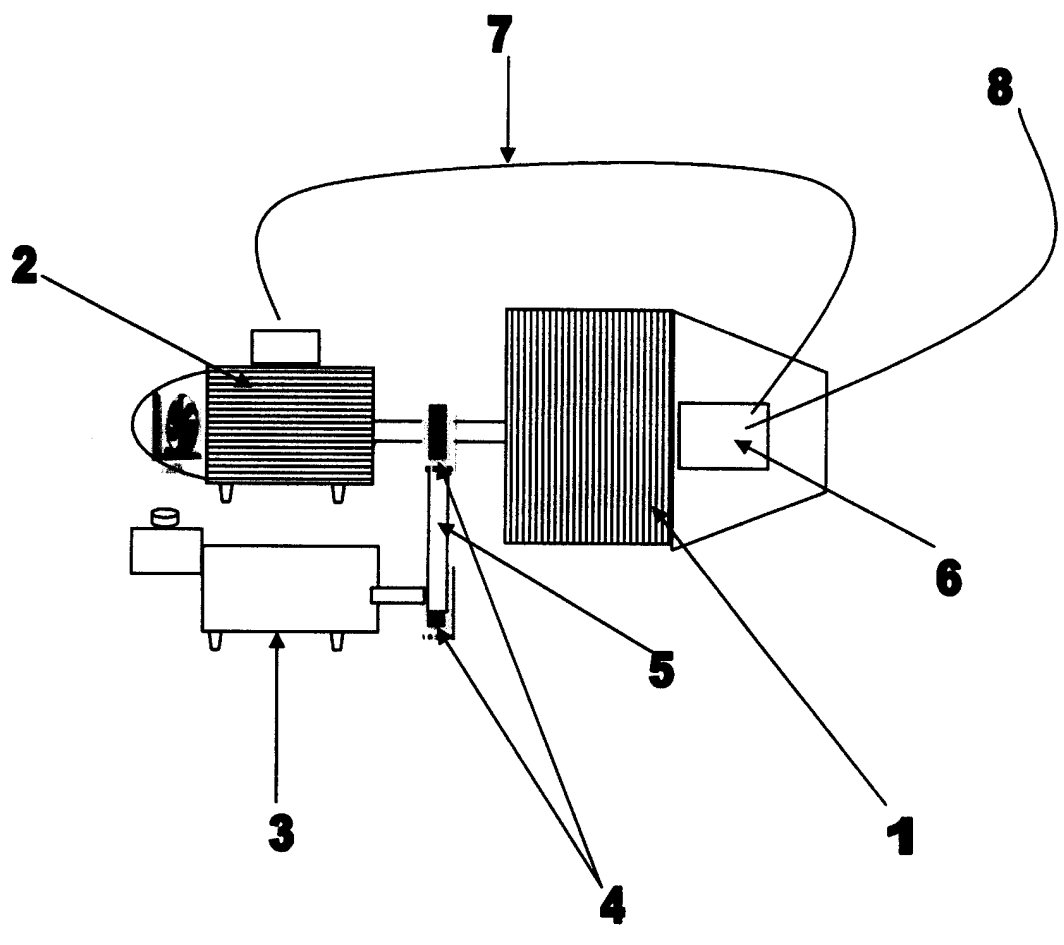
1. La production de l'énergie électrique est faite à partir de l'amélioration du groupe électrogène caractérisé en ce que le moteur électrique (2) remplace le moteur essence ou gasoil qui est placé en parallèle du moteur électrique (2) et du générateur (1) et rempli seulement la fonction de démarreur du générateur. Le moteur essence (3) fait tourner l'axe à l'aide de la poulie (4) et la courroie (5) situées entre le générateur et le moteur électrique. L'axe fait tourner le générateur qui produit de l'énergie électrique qui alimente, à son tour, le moteur électrique (2) à travers le conducteur électrique (7) reliant le moteur (2) au générateur (1) pour le faire démarrer.  
En arrêtant le fonctionnement du moteur essence (3) après le démarrage du moteur électrique(2), ce dernier continue à faire fonctionner le générateur dans un circuit fermé à partir du tableau électrique (6) qui alimente le moteur électrique(2) et assure le départ de l'énergie électrique (8) vers l'utilisation.
2. Selon la revendication 1, le groupe électrogène caractérisé en ce que le démarrage du moteur électrique se fait à l'aide d'un démarreur (3), d'une batterie (5) et d'un contacteur de démarrage (6). Le démarreur fait tourner l'axe comprenant l'engrenage (4) situé entre le générateur (1) et le moteur



électrique(2). L'axe fait tourner le générateur qui produit de l'énergie électrique qui alimente, à son tour, le moteur électrique (2) à travers le conducteur électrique (8) pour le faire démarrer.

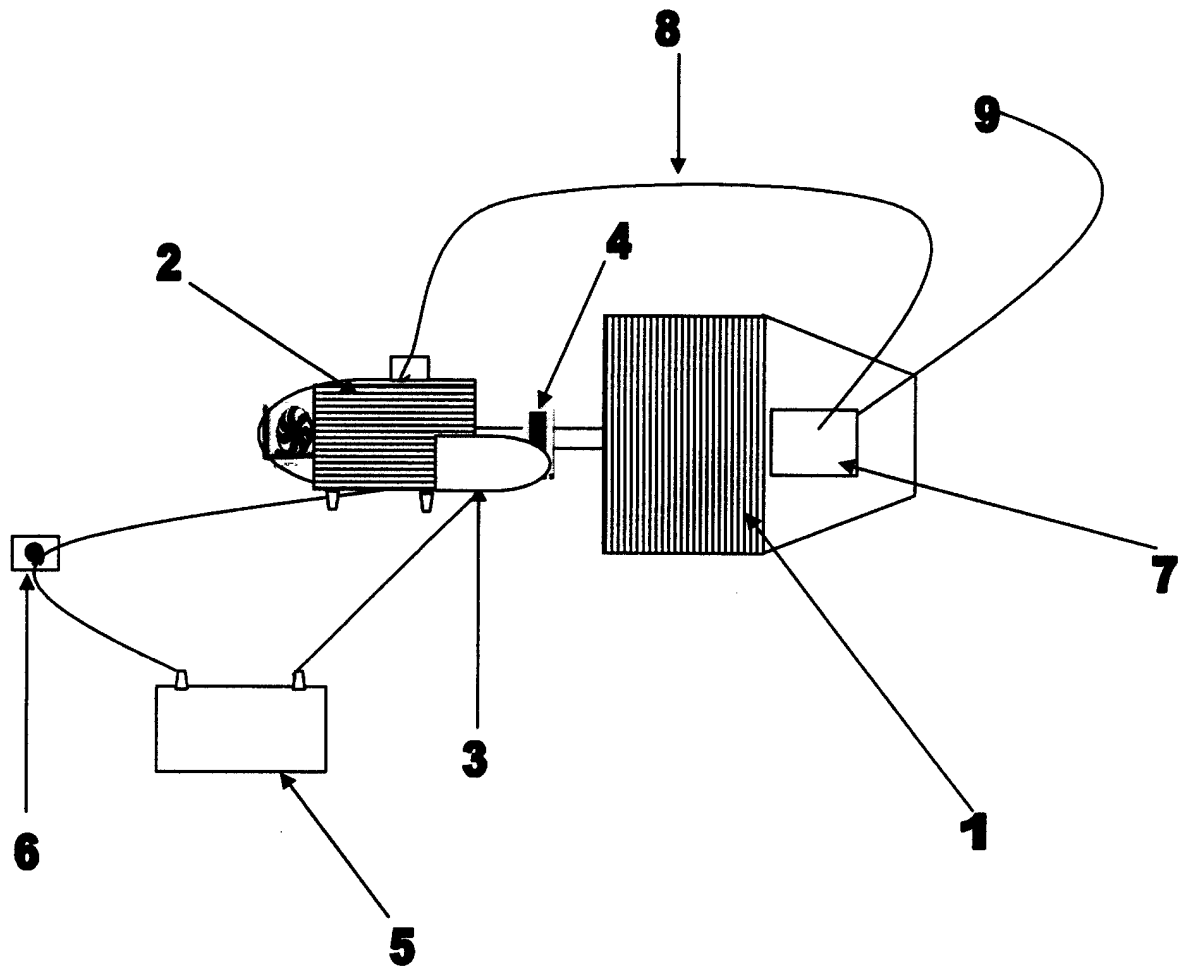
Le moteur électrique (2) continue à faire fonctionner le générateur (1) dans un circuit fermé à partir du tableau électrique (7) qui alimente le moteur électrique (2) et assure le départ de l'énergie électrique (9) vers l'utilisation.

*Handwritten signature*



**FIGURE : 1**

*Handwritten signature*



**FIGURE : 2**

*Handwritten signature*